

Justice militaire

● Le Genevois Serge Fasel siégera comme juge au Tribunal militaire de cassation. L'Assemblée fédérale l'a élu mercredi à ce poste par 162 voix sur 174 bulletins valables. Membre du PDC, il succédera à Barbara Ott, première femme à avoir occupé cette fonction, qui a démissionné. L'Assemblée fédérale a suivi la proposition de la commission judiciaire. Elle a choisi Serge Fasel parmi trois candidats en lice, qui devaient obligatoirement être officiers. Né en 1957, Serge Fasel est colonel. Avocat de profession, il dispose d'une longue expérience dans toutes les instances de la justice militaire, selon la commission. Avec cette élection, la composition linguistique du tribunal militaire de cassation reste identique: un président germanophone, deux juges francophones et deux juges germanophones. Barbara Ott avait été élue en décembre 2007. Son successeur a été nommé pour le reste de la période administrative 2008-2011. (ATS)